



REVENDEICATIONS NAO 2014

INTERSYNDICALE

Population OETAM

- Augmentation générale au 1^{er} juillet 2014 de 0,8 %
- Prime de 100 € pour tous. Au 1^{er} juillet 2014
- Augmentation complémentaire générale de 0,8 % au 1^{er} octobre 2014

Population cadres HORS IDV ET CDV

- Augmentation générale de 0,6 % au 1^{er} Juillet 2014 salaires en deçà de 4000€ mensuel
- Augmentation générale de 0,4 % au 1^{er} Juillet 2014 salaires compris de 4000€ à 6000 € mensuel
- Augmentation générale de 0,2 % au 1^{er} Juillet 2014 salaires au-delà de 6000€ mensuel
- Attribution d'une prime « au mérite » enveloppe 0,5%

GESTION DES TAG

- Lors d'un changement d'indice TAG, pour toute population, nous demandons que le rattrapage soit intégré dans le salaire mensuel

Frais de repas

- IDV, CDV passage à forfait repas de 12 € journalier à compter du 1^{ER} Octobre 2014

Forfait hôtel et repas du soir

- Forfait repas du soir 25 €

Coefficient des ESRC

- Coef minimum 365
- .